



Mairie de Pévy

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 18 Novembre 2025

Adhésion à la mission R.G.P.D. du Centre de Gestion de la Marne

Le Conseil après en avoir délibéré décide :

- * d'autoriser le Maire à signer la Convention d'adhésion à la mission R.G.P.D. avec le Centre de Gestion de la Marne,
- * d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la Collectivité.

Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents la convention d'adhésion pour la mission RGPD avec le CDG51.

Désignation d'un Référent EESH

Dans le cadre du plan d'actions régional Espèces à Enjeux pour la santé Humaine 2024-2026 (PAR EESH) remplace désormais le plan de lutte contre l'ambroisie.

Financé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS), ce nouveau plan est animé par FREDON Grand Est qui coordonne les actions de prévention, de surveillance et de gestion des EESH

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, nomme un Référent EESH

Monsieur Reynald WERBROUCK

Renouvellement du Contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Marne

Le Conseil, après en avoir délibéré :

DECIDE

D'accepter la proposition suivante :

Assureur : CNP Assurances

Courtier : Relyens SPS

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2026)

Taux garantis pendant 2 ans

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Couverture des indemnités journalières : à hauteur de 90% des obligations statutaires pour le personnel affilié à la CNRACL et affilié à l'Ircantec.

Elaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME - AVIS sur APPROBATION

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

- d'émettre un avis favorable à l'approbation de l'élaboration du PLU.

Instauration du permis de démolir de l'autorisation préalable pour l'édification des clôtures et les travaux de ravalement - AVIS

. LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE

- 1- D'émettre un avis favorable à l'instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal,

- 2- D'émettre un avis favorable pour soumettre à autorisation préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal,
- 3- D'émettre un avis favorable pour soumettre à autorisation préalable les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal.

Instauration du droit de préemption urbain - Avis

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'émettre un avis favorable à l'instauration du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune

DEVIS du puisard la cave aux fusilles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

Accepte le devis de la société Optimum Travaux d'un montant de 1550 € HT soit 1860 € TTC, pour la réalisation d'un puisard devant la cave aux fusillés.

DEVIS du Chemin d'HERVELON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

Accepte le devis de la société Champagne Travaux Public d'un montant de 14 990.10 € HT soit 17 988.12 € TTC pour réaliser les travaux du chemin d'Hervelon

Devis du Chemin du Bas Nuit

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

Accepte le devis de la société Champagne Travaux Public d'un montant de 4568.16 € HT soit 5481.79 € TTC

Et accepte le devis de la société EIFFAGE d'un montant de 5208,00 € HT soit 6249,60 € TTC pour la réalisation du Chemin du Bas Nuit

Demande de subvention

Madame Nadine Lefebvre Présidente de l'Association « Le Refuge des Minets » demande une subvention pour son association auprès de la Commune de Pévy.

Monsieur le Maire informe que la salle a été prêtée gratuitement pour le concours de belote de l'Association, le conseil décide de ne pas attribuer de subvention.

Frelons Asiatiques

La Commune de Pévy lors de son conseil a décidé de ne pas commander les pièges de frelons asiatiques pour cette année.

Le temps de travail

Monsieur le Maire informe son conseil sur le temps de travail des agents communaux. Une demande d'avis a été transmis auprès du comité social territorial (CDG).

Eglise 3ème tranche

Le Maire propose au conseil de faire la 3^{ème} tranche de travaux de l'église (montée escalier et ravalement de façade sur le clocher).

Le Conseil donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

Questions diverses :

TELETHON : Distribution des jacinthes le 6 décembre 2025 au matin

Distribution de cadeaux de fin d'année

Les conseillers passeront rendre visite aux personnes âgées pour leur apporter leur cadeau de fin d'année le samedi 20 décembre 2025 à partir de 14h30.

Calendrier de la nouvelle année

Le conseil décide de commander les calendriers pour l'année 2026.